



Appel à contributions

Démocratie et militaires au pouvoir en Afrique

Volume collectif coédité par : **Sergiu Mișcoiu** (Centre d'Etudes Africaines de l'Université Babes-Bolyai Cluj-Napoca, Roumanie) et **Hygin Kakaï** (Centre d'Etudes Sociologiques et de Science politique de l'Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Dans la vie politique africaine, les militaires représentent le corps de l'Etat sur lequel peut s'appuyer l'exécutif. L'armée est garante de la liberté de ce dernier dans un monde où l'affrontement des grandes puissances se joue encore par coups indirects sur le continent africain¹. Au début des années 1960, l'armée, aux côtés des institutions politiques, symbolise la souveraineté de l'Etat nouvellement indépendant². Dans ce contexte historique, les armées ont pour mission de défendre l'intégrité du territoire et d'assurer la sécurité des populations³. Mais dans la pratique, le continent africain reste en proie à l'activisme prétorien des militaires, sous la forme du militarisme. Cette notion désigne l'ingérence des militaires dans le pouvoir politique sous la forme du coup d'Etat⁴. En Afrique, les relations entre civils et militaires ne sont pas évidentes. « Les militaires sont prompts à se distinguer des civils, à nourrir leurs différences, à se désolidariser des combats hors de leurs casernes »⁵. Pendant les trois décennies qui ont suivi l'indépendance, entre les années 1960 et 1990, la quasi-totalité des régimes africains a reposé sur une confusion des sphères politiques et militaires, exception faite à trois pays, à savoir le Botswana, Maurice et le Sénégal⁶. Au début des années 1990, la « vague de démocratisation » a atteint le continent africain avec 43 pays engagés dans un processus de libéralisation politique, voire de transition démocratique. Parmi ces 43 pays, 21 étaient des régimes issus de coups d'Etat militaires, régis dans des proportions variées par des coalitions hybrides civils-militaires. De fait, l'armée a été un acteur clé des processus, en conditionnant très

¹ Axel Augé, Patrick Klaousen, *Réformer les armées africaines : en quête d'une nouvelle stratégie*, Paris, Karthala, 2010, p. 31.

² *Idem.*, p. 52.

³ *Ibidem.*

⁴ Axel Augé, Amandine Gnanguènon (dir.), « Les armées africaines et le pouvoir politique au Sud du Sahara », *Les Champs de Mars* n°28, Paris, IRSEM, 2015, p. 7.

⁵ Souka Souka, *L'Afrique malade de ses militaires*, Paris, L'Harmattan, 2020, p.109.

⁶ Céline Thiriot, « La place des militaires dans les régimes post-transition d'Afrique subsaharienne : la difficile resectorisation » in *Revue internationale de politique comparée*, 2008/1 (vol. 15) p. 15-34. <https://www.cairn.info/revue-internationale-de-politique-comparee-2008-1-page-15.htm>, consulté le 29 juin 2024.



largement la possibilité, la conduite puis enfin l'issue⁷. Ainsi, le caractère apolitique des militaires reste très théorique. L'intrusion des militaires en politique a longtemps été la norme plutôt que l'exception. Seuls 12 pays ont été exempts de coups d'État militaires, mais tous ont été confrontés à un degré ou à un autre à l'ingérence politique de l'armée⁸. Dès les premières années, les militaires ont été acteurs du politique en Afrique. Ils se sont souvent vus initialement confier ce rôle par les civils : sur un mode légaliste, beaucoup des mobilisations sociales contestant les pouvoirs mis en place à l'indépendance sont allées chercher l'armée (au Congo Brazzaville en 1963, le Ghana et le Burkina Faso en 1966). Mais ces exemples ne peuvent pas rendre compte des interventions purement corporatistes des militaires (Togo 1963, Congo-Kinshasa 1965), et des logiques factionnalistes qui voient des militaires renverser des militaires (Haute-Volta 1980), jusqu'aux coups politiquement revendiqués au nom de la révolution ou d'une idéologie (Mali en 1968, Congo BZV en 1968, Bénin en 1972, Ghana en 1979 et 1981, Burkina Faso en 1983...) ⁹.

Pour aller plus en détail à travers quelques exemples, il y a lieu d'observer que, par rapport au Tchad, son histoire politique est une longue succession de coups de forces militaires. Le général Malloum fomenta le premier en 1975. Il sera déposé à son tour en 1979. Entre 1979 et 2008, se sont succédé par la force des armes, Hissène Habré, Goukouni Oueddeï, Hissène Habré à nouveau, puis Idriss Deby Itno en décembre 1990¹⁰. Le même phénomène va s'observer au Congo Brazzaville. En effet, en 1963, David Moussaka et Félix Mouzabakani renversent Fulbert Youlou. En 1977, Joachim Yhombi-Opango renverse Marien Ngouabi. Une guerre civile va durer de 1997-1999. Pascal Lissouba sera chassé du pouvoir au profit du général Denis Sassou-Nguesso¹¹. En République centrafricaine, Jean Bédel Bokassa renverse David Dacko en 1966. En 1979, David Dacko renverse Bokassa 1er. En 1981, André Kolingba renverse David Dacko. François Bozizé va renverser Ange-Félix Patassé en 2003, puis en 2013, il y a eu un coup d'État des rebelles de la Seleka contre le président Bozizé¹². Le Bénin a lui aussi connu sa longue liste d'arrivée de militaires au pouvoir. Par exemple en 1963, le colonel Christophe Soglo renverse Hubert Maga et l'armée prit le pouvoir qu'elle va remettre à un gouvernement civil après trois mois de gestion. En 1967, le lieutenant-colonel Alphonse Alley, à l'issue d'un push de l'armée, sera hissé au pouvoir. On notera également l'arrivée au pouvoir d'autres militaires comme Paul Emile en 1970, Mathieu Kérékou en 1972. D'autres pays africains comme la Lybie, le Rwanda, l'Ouganda, etc.

⁷ *Idem.*

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Axel Augé, Patrick Klaousen, *op. cit.*, p. 34-35.

¹¹ Axel Augé, Amandine Gnanguènon (dir.), *op. cit.*, p. 83.

¹² *Idem.*



ont connu le même sort. Ce pullulement des armées africaines au pouvoir rompt ainsi leur apolitisme.

Les travaux de Axel Augé, Amandine Gnanguènon (dir.) signalent que les événements politiques survenus ces dernières années en Afrique de l'Ouest donnent une illustration particulièrement intéressante de la complexité du lien entre le pouvoir politique et l'armée. En Guinée en 2008, le capitaine Moussa Dadis Camara s'empare du pouvoir suite au décès du président Lansana Conté. Au Niger en 2010, le président Mamadou Tandja, démocratiquement élu en 1999, est renversé par une junte militaire. Au Mali en 2012, le capitaine Amadou Haya Sanogo renverse le régime du président Amadou Toumani Touré. Au Burkina Faso en 2014, le lieutenant-colonel Isaac Zida s'impose comme un acteur central dans la mise en place d'un régime de transition suite au renversement du président Blaise Compaoré. En 2015, ce pays connaît un coup d'État éphémère du général Gilbert Diendéré, contraint à restituer le pouvoir aux autorités de la transition¹³. En abordant le devenir des chefs de guerre africains dans un ouvrage co-dirigé, Sergiu Mișcoiu et Jean-Michel De Waele ont fait le constat qu'il y a un nombre de plus en plus important de militaires qui ont accédé ces vingt dernières années au pouvoir¹⁴. Parfois, leur arrivée au pouvoir peut engendrer un processus de démocratisation partielle ou non comme c'est le cas de Jerry Rawlings qui dirigea le Ghana entre 1979 et 2001 : « Après avoir pris une première fois le pouvoir en 1979, il le céda à un gouvernement démocratiquement élu. Mais constatant la faillite et l'incompétence de celui-ci, il reprend le pouvoir une nouvelle fois en 1981 pour diriger le pays d'une main de fer [...]. Après avoir libéralisé l'économie, Rawlings va l'inscrire dans le mouvement de la démocratisation [...]. »¹⁵

Depuis 2020, un total de sept pays a connu l'arrivée au pouvoir des militaires¹⁶. Le Mali a connu deux coups d'Etat en 9 mois. Le 18 août 2020, le président Ibrahim Boubacar Keïta est renversé par des militaires. Le second intervient le 24 mai 2021 où les militaires arrêtent le président et le Premier ministre issus du gouvernement de la transition mis en place en octobre. Le colonel Assimi Goïta est investi le 07 juin 2021 comme président de la transition. Au Soudan, le 25 octobre 2021, des militaires menés par le général Abdel Fattah al-Burhane renversent les dirigeants civils de transition qui étaient supposés mener le pays vers la démocratie après 30 ans de dictature d'Omar El-Bachir, lui-même destitué en 2019. Le 20 avril 2021, le président tchadien Idriss Déby est tué dans une offensive au Nord. Son fils Mahamat Idriss Déby Itno, alors

¹³ *Ibid.* p. 7.

¹⁴ Sergiu Mișcoiu, Jean-Michel De Waele, Andreea Bianca Urs (dir.), *Maquisards, Rebelles, Insurgés...*, *Politiques : le devenir des chefs de guerre africains*, Cluj-Napoca, Casa Cartii Stiinta, 2023, p. 9-13.

¹⁵ Sergiu Mișcoiu, Jean-Michel De Waele, Andreea Bianca Urs (dir.), *op. cit.*, p. 13.

¹⁶ Nous renvoyons le lecteur à l'adresse <https://fr.africanews.com/2023/08/30/afrique-les-7-coups-detat-militaires-au-cours-des-3-dernieres-annees>, consulté le 30 juin 2024.



jeune général de 37 ans, prend le pouvoir en tant que président par intérim¹⁷. En Guinée, le président Alpha Condé sera renversé par un coup d'Etat militaire, le 5 septembre 2021. Le colonel Mamady Doumbouya devient président. Le Burkina Faso, de son côté, a connu deux coups d'Etat en 8 mois. Le 24 janvier 2022, le président Roch Marc Christian Kaboré est chassé du pouvoir par des militaires. Le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba est investi président en février et sera à son tour démis de ses fonctions par des militaires. Le capitaine Ibrahim Traoré est investi lui aussi, président de la transition. Au Niger, les militaires ont renversé le 26 juillet 2023, le président Mohamed Bazoum. Le général Abdourahamane Tiani devient le nouvel homme fort du pays. Enfin, le dernier cas à signaler est celui du Gabon où les militaires renversent Ali Bongo le 30 août 2023 dans un contexte de contestation des résultats de l'élection présidentielle qui proclament la réélection d'Ali Bongo. Le général Brice Oligui Nguema, chef de la garde républicaine, est désigné président de la transition. Tout porte à croire que les militaires constituent un poids pour les régimes démocratiques en Afrique. Une problématique que seuls les différents travaux de la communauté scientifique pourraient élucider comme le recommandent les auteurs Roland Marchal et Christine Messiant : « L'histoire de l'armée gouvernementale et sa relation avec le pouvoir politique, son insertion dans les mécanismes de pouvoir devraient être l'objet d'études approfondies¹⁸ [...] ».

Pour toutes ces raisons, face à l'arrivée massive des militaires au pouvoir en Afrique depuis la période postindépendance à nos jours, des **questions** méritent d'être posées sur les véritables mobiles de leur participation politique. Les revendications corporatistes, les questions liées à la gouvernance des civils au pouvoir, les inégalités sociales, l'ethnicisation du pouvoir politique et de l'armée elle-même sont des facteurs qui expliquent cette irruption de l'armée au sommet de l'Etat. En effet, « l'élite politique fonctionne à partir de règles de distribution ou de redistribution du revenu social ou du prestige social qui semblent exclure l'écrasante majorité de la société¹⁹ ». Mais c'est aussi une question d'essoufflement démocratique sinon : « A mesure que les institutions démocratiques prennent solidement racine et que s'approfondit l'adhésion populaire au régime constitutionnel, les chances laissées à l'armée d'intervenir sur la scène politique, ou même de brandir son sabre de façon menaçante, diminuent²⁰. »

¹⁷ Pour légitimer son pouvoir, une élection présidentielle sera organisée le 6 mai 2024 où il en sort victorieux avec 61% des voix selon le conseil constitutionnel.

¹⁸ Roland Marchal, Christine Messiant, *Les chemins de la guerre et de la paix : fins de conflit en Afrique orientale et australe*, Paris, Editions Karthala, 1997, p. 19.

¹⁹ Robert Dussey, *L'Afrique malade de ses hommes politiques*, Paris, JEAN PICOLLEC, 2008, p. 22.

²⁰ Larry Diamond, Marc Plattner, *Le rôle de l'armée en démocratie*, Manille – Philippines, Nouveaux Horizons, 1999, p. 33.



La dernière vague de cette opération peut apparemment être justifiée par le sentiment antifrançais mis en exergue dans certains pays comme le Mali, le Burkina Faso, le Niger, etc. qui ont mis sur pied l'Alliance des Etats du Sahel (AES)²¹ ou encore par l'incapacité des gouvernements civils à lutter efficacement contre l'extrémisme violent et le terrorisme. Vu comme tel, l'ingérence des militaires dans la sphère politique répond-elle à un souci de construction d'un Etat de droit ? Il se pose en outre la question de savoir si l'intervention des armées dans le champ politique ne peut pas être considérée comme un catalyseur dans la transformation du pouvoir politique par le recours à la force²². En effet, cette perspective s'oppose aux interprétations essentialistes qui font de l'ingérence politique des militaires un vecteur de dysfonctionnement, de pathologie institutionnelle et suivant des logiques déterministes²³. Mais si chacun s'accorde à ce qu'un phénomène politique ait plusieurs causes, Max Weber ne croit pas qu'il puisse être déterminé totalement par des facteurs conditionnant les individus et aliénant leur liberté. Il pense que la compréhension doit intégrer les valeurs et les représentations des acteurs²⁴ d'où la question de la rationalité²⁵ de l'action des militaires. « ... aucun militaire au pouvoir en Afrique n'a contribué à l'édification ou au renforcement de la démocratie, on est autorisé à affirmer que l'armée est bien un facteur rédhibitoire dans cette quête de démocratie »²⁶. Elle est plus préoccupante puisque, sans être soumis au referendum, ce sont des militaires burkinabè, maliens et nigériens qui ont décidé du retrait de leurs pays de la CEDEAO. *Quelle est la légitimité démocratique d'un tel retrait ? Ce retrait obtient-il l'acceptation des intellectuels et des communautés à la base ? Quel est alors le rapport des militaires à l'espace politique en Afrique ? Disposent-ils de la compétence politique nécessaire à la gestion de l'Etat ? Leur irruption dans l'arène politique est-elle l'expression d'une crise institutionnelle dans les démocraties africaines ? Comment s'opérationnalise la construction de leur légitimité une fois au sommet de l'Etat ?* Ainsi, s'intéresser à la prise du pouvoir par les militaires en Afrique, revient à prendre en considération les facteurs qui expliquent leur action, l'environnement sociopolitique

²¹ Encore appelée Liptako-Gourma, il s'agit d'un pacte de défense mutuelle conclu entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso le 16 septembre 2023. L'accord est signé à la suite du coup d'Etat du 26 juillet 2023 au Niger, contre lequel la CEDEAO menaçait d'intervenir militairement.

²² Axel Augé, Amandine Gnanguènon (dir.), *op. cit.*, p. 8.

²³ *Idem.*

²⁴ Dominique Chagnollaude de Sabouret, *Introduction à la science politique : éléments de sociologie politique*, Paris, Dalloz, 2018, p. 28.

²⁵ Axel Augé, Amandine Gnanguènon (*op. cit.* p. 8) l'expliquent de la manière suivante : « La notion de « rationalité » est reprise du travail sociologique de Max Weber et désigne une action mobilisant des ressources et orientée vers un but. Dans cette optique, l'acteur militaire agit de sorte que ses actions génèrent des gains de nature symbolique (amélioration de sa condition sociale), politique (un exécutif en faveur de l'institution militaire), économique (l'assurance du versement régulier des salaires) et sociale (amélioration de l'image sociale du militaire).

²⁶ Souka Souka, *L'Afrique malade de ses militaires*, Paris, L'Harmattan, 2020, p.115.



dans lequel ils évoluent, la réception de leur prise de pouvoir, mais aussi la manière dont ils gèrent le pouvoir y compris la manière par laquelle ils le rendent ou le perdent. **Le présent appel s'intéresse moins à la réussite ou à l'échec d'un coup d'Etat mais plutôt à la gouvernance de l'Etat par les militaires y inclus le discours de légitimation et la capacité d'action publique.**

Les **postulants intéressés** sont invités à répondre en tout premier, mais non exclusivement, aux questions ci-dessus en proposant des études des cas ou des analyses comparatives, selon le calendrier suivant :

25 septembre 2024 – envoi d'un intitulé, d'un résumé de max.150 mots, de 5 mots-clés, de même que d'une notice biographique de 100 mots maximum – les contributeurs intéressés sont invités à envoyer leurs propositions à l'adresse suivante : cespouac@gmail.com

15 octobre 2024 – décision d'acceptation de la proposition envoyée aux contributeurs

15 février 2025 – envoi des premières variantes des chapitres proprement dits, rédigés en français, qui ne doivent pas dépasser 10.000 mots

15 mars-15 mai 2025 – aller-retours sur les chapitres entre les éditeurs et les contributeurs

1^{er} juin 2025 – envoi des variantes définitives des chapitres

15 juin 2025 – envoi du volume à la maison d'éditions



Sur les coéditeurs

Sergiu Mişcoiu est professeur des universités en science politique à la Faculté d'Etudes Européennes de l'Université Babeş-Bolyai (UBB, Cluj-Napoca, Roumanie) et directeur du Centre de Coopérations Internationales de cette université. Il a obtenu en 2006 le titre de docteur en sciences politiques (à l'Université Paris-Est) et le titre de docteur en histoire (à l'Université Babeş-Bolyai) pour une thèse sur la construction nationale en Europe. Depuis octobre 2010, il est habilité à diriger des recherches (HDR) en science politique à l'Université Paris-Est et à l'Université Babeş-Bolyai, sa thèse d'habilitation portant sur le populisme saisi par la théorie du discours. Il est aussi membre de l'Equipe de recherche du Laboratoire Interdisciplinaire de l'Etude du Politique (LIPHA) de l'Université Paris-Est Créteil, directeur du Centre de Réussite Universitaire et du Centre d'Etudes Africaines de l'Université Babeş-Bolyai et rédacteur-en-chef de la revue scientifique *Studia Europaea*. Ses thèmes de recherche sont les théories du populisme, du radicalisme et l'extrémisme et les transitions politiques dans les pays de l'Europe centrale et orientale et de l'Afrique francophone traités d'une manière comparative. Il a écrit quatre livres, édité et coédité 23 autres volumes et écrit et coécrit 165 autres chapitres et articles scientifiques.

Hygin Kakai est Professeur Titulaire de Science politique (CAMES) à l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) au Bénin. Agrégé du concours international d'Agrégation du CAMES, il est titulaire d'un doctorat unique de science politique et de plusieurs masters en sciences sociales (sociologie-anthropologie, droits de l'homme et démocratie, populations et dynamiques urbaines, sciences de l'éducation, etc.) des universités d'Abomey-Calavi et de Besançon. Vice-Doyen de la Faculté de Droit et de Science politique de l'UAC, il est le directeur du Centre d'Etudes Sociologiques et de Science Politique (CESPo), directeur du master en science politique et coordonnateur du Certificat en Analyse et en Évaluation des politiques publiques (CAEP). Visiting professor aux USA, professeur invité à Grenoble, Cluj-Napoca, Paris Est-Créteil, etc., il a été le facilitateur de plusieurs accords de coopération interuniversitaire entre des universités européennes et son université d'origine. Il est aussi co-auteur de plusieurs ouvrages. Ses axes de recherche portent sur la légitimation politique, l'extrémisme violent, l'action publique et les élections.